



Sommaire

Déclaration Préalable
Fonctionnement du CE
Volet économique et social
Activités Sociales et Culturelles

Déclaration préalable : le CE DOSE fait-il « l'écureuil » ?

Les CE signataires de l'accord de gestion ASC, dont notre CE, reversent chaque année 18.5% de leur budget ASC au CCUES, soit près de 15 millions d'euros par an. Cette rétrocession doit financer les activités sociales et culturelles déléguées au CCUES par ces CE. Or, le CCUES ne dépense pas l'intégralité du budget ASC qui lui est rétrocédé et, malgré un reversement vers les CE de 3 millions d'euros en 2016, il dispose à date d'une importante cagnotte de plus de 7 millions d'euros. La CFE-CGC s'interroge donc sur la nécessité de reverser 18.5% du budget ASC du CE DOSE, manifestement bien supérieur aux besoins du CCUES. Pour la CFE-CGC, ces fonds non utilisés doivent revenir aux CE au prorata de leurs effectifs afin d'être redistribués aux ouvriers-droit. Nos représentants ont demandé l'ajout d'un point spécifique sur ce volet lors du CE du mois de juillet. Mais le secrétaire du CE a préféré éluder la question : nul doute qu'il n'y a aucune raison de s'intéresser à une petite centaine d'Euros en plus pour chaque ouvrant droit ! Nous invitons donc les salariés à interroger leurs élus au CE.

https://www.cfecgc-orange.org/documents/etablisements/directions-orange/do-sud-est/declaration_preable_cfe_cgc_ce_dose_juillet_2018.pdf

Fonctionnement du CE : en bon père de famille ?

Validation des Procès-Verbaux

Une nouvelle fois, seul le PV du mois de mai n'a pu être validé en séance, empêchant les salariés de suivre l'actualité et les débats.

Analyse de la CFE-CGC

Quand il y a consultation des élus, la Direction n'a aucune preuve que celle-ci a eu lieu et devrait en principe attendre encore un à deux mois avant de mettre en œuvre, ce qui peut s'avérer pénalisant.

Si des propositions demandant un délai de réflexion sont soumises en séance, la Direction doit apporter sa décision motivée à la séance suivante

La loi impose un délai de 15 jours pour la transmission du PV. En l'état sur la DOSE, la Direction peut ronronner.

Augmentation salariale annuelle 2018 des salariés du CE DOSE

- + 1,4% du salaire de base brut pour les non Cadres

- 2% du salaire de base brut pour les cadres

Promotion en bande E et augmentation salariale de la directrice du CE

- 4 % d'augmentation du salaire de base

Il s'agirait, selon le Bureau du CE, d'une remise à niveau de la situation, car toutes les directrices étaient en bande E.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC n'ayant pas eu tous les éléments en amont du CE pour se positionner s'est abstenue lors du vote afin de ne pas mettre les comptes du CE encore plus dans le rouge. Aucun élément n'a été apporté en séance en terme d'impact sur le budget de fonctionnement, dépensons ! Il est inconcevable que le Bureau du CE travaille en autarcie complète et impose ses choix en séance.

Volet économique et Social

Point d'étape sur la fermeture de la boutique d'Ollioules

Un nouveau projet en AD va voir le jour : il a vocation à limiter le temps d'attente des clients en boutiques à 15 minutes et devrait, sans attendre, être étendu à toute la France. Pour y parvenir la Direction espère pouvoir fidéliser ses vendeurs. Par ailleurs l'AD devrait obtenir 13 recrutements externes.

Analyse de la CFE-CGC

Les recrutements espérés ne pourront pas combler le manque de personnel en boutique, Il faudra un certain temps avant que les vendeurs ne retrouvent une qualité de vie au travail sereine. La CFE-CGC espère que la prise de bail pour le smart store de Grand Var sera bien effective car à ce jour la DIG n'aurait TOUJOURS pas signé. La CFE-CGC s'inquiète pour les salariés même si le bail de la boutique d'Ollioules court jusqu'en 2020. Nous espérons que la Direction ne nous fera pas le même scénario qu'à Nice en fermant une boutique sous couvert de l'ouverture d'une gde boutique ...

Déménagement de l'AERM vers la Marseillaise

Le déménagement de Nedelec vers la Marseillaise continue d'évoluer. En effet de nouveaux éléments nous ont été confirmés lors du CE :

- Les salariés d'Aix en Provence pourront rester sur Aix, avec un réaménagement des locaux
- Accompagnement RH : les negos ont commencé
- Parking moto : ce point entre dans les négociations car il ne doit pas y avoir de différence de traitement entre salariés.
- En cas de désaccord sur le calcul de l'aggravation du temps de trajet, la Direction entend imposer un passage par une commission CHSCT adhoc.

Analyse de la CFE-CGC

La direction de l'AERM a entendu l'alerte de la CFE- CGC lors de la 1ère réunion de négociation et les salariés d'Aix pourront rester sur le site de l'Ensoleillée. La CFE-CGC maintient sa

Activités Sociales et Culturelle

Vote des résolutions

Les représentants CFE-CGC se sont abstenus sur la totalité des résolutions proposées.

position en termes de parking moto et du mode de calcul d'aggravation du temps de trajet, la Direction souhaite faire des économies de bout de chandelle sur le dos des motards, incompréhensible quand on imagine l'argent dépensé lors de la journée des leaders suivi du concert privé à l'Orange Vélodrome début juillet !

Déménagement du SCOSE de Sablier

La direction va regarder si une convention peut être signée avec un restaurant d'entreprise situé à proximité du site du Prado. Des positions de télétravail seront dédiées à la réservation des conseillers clients. La réservation tombe si le téléconseiller n'est finalement pas présent..

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC est contre la fermeture du site mais pour le site de Télétravail sur le site du Prado. Elle demandera que le CHSCT du SCOSE approfondisse le fonctionnement de l'outil de réservation des positions car nos questions n'ont pas eu de réponse en séance.

Rapport GPEC 2017

A fin 2017 nous étions 4474 CDI contre 4777 en 2016, la pyramide des âges continue de baisser, le taux de féminisation est en hausse surtout en AD + 2%. Les effectifs ont baissé de 12,8% en 2017 et 6,5% dans le domaine de l'intervention. En 2017, Il y a eu 71 parcours de professionnalisation, 10 en Futur'o.

Analyse de la CFE-CGC

Nous avons déjà eu l'occasion de l'exprimer lors d'une conférence de presse au mois de juillet sur Marseille : à la lecture du rapport perspectives et emploi il est urgent de décentraliser des métiers Franciliens vers la DO Sud Est, de stopper la sous traitance et de recruter si nous ne voulons pas voir décliner l'attractivité du territoire Sud Est. A ce rythme, d'ici 2019, se seront 23% des effectifs qui auront disparu. Il est donc du ressort de notre Direction d'alerter au niveau Groupe.

Analyse de la CFE-CGC

La politique ASC du CE DO Sud Est ne correspond pas à notre vision de la gestion de ces activités.

La CFE-CGC demande l'application de son tableau magique qui est le seul moyen de proposer une gestion équitable pour la totalité des salariés.



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : CFE-CGC DO Sud Est

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

